



RAPPORT ANNUEL 2023

ET DEUXIÈME ÉVALUATION INDÉPENDANTE DE L'ALIGNEMENT



À propos du Programme ITSCI



L'initiative internationale de la chaîne d'approvisionnement en étain (ITSCI) est un programme de traçabilité et de devoir diligence pour les minerais d'étain, de tantalum et de tungstène (3T).

Actuellement mis en œuvre dans la région des Grands Lacs africains - Burundi, République démocratique du Congo, Ouganda et Rwanda, nous suivons plus de 2 700 sites miniers 3T. Notre engagement en faveur d'un approvisionnement responsable commence à la base, avec une équipe sur le terrain qui collecte, vérifie et évalue en permanence les informations.

En tant qu'initiative de facilitation, nous aidons les entreprises à assumer leurs responsabilités en matière de devoir de diligence, conformément aux recommandations des lignes directrices de l'OCDE. Nos activités principales consistent à proposer des formations et des outils à de multiples parties prenantes à tous les niveaux de la chaîne d'approvisionnement, afin d'améliorer la bonne gouvernance dans le secteur minier. L'un de nos principaux atouts est d'agir en tant que force de rassemblement et instrument de médiation pour soutenir l'atténuation et la résolution des risques.

En mettant à disposition des informations de première main uniques et crédibles, nous aidons les entreprises à prendre des décisions appropriées et efficaces afin d'exercer leur devoir de diligence, et nous soutenons les autorités gouvernementales et la société civile en vue d'une amélioration progressive et d'une bonne gouvernance dans le secteur minier.

En 2023, nous avons été la première initiative conjointe de l'industrie à annoncer la réussite d'une deuxième évaluation de l'alignement réalisée par un expert évaluateur indépendant et qui a conclu que le programme ITSCI est entièrement conforme aux lignes directrices de l'OCDE sur le devoir de diligence pour les chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones touchées par des conflits et à haut risque.

ITSCI travaille avec environ 100 000 mineurs artisanaux et à petite échelle, améliorant leurs moyens de subsistance et soutenant environ 5 millions de personnes grâce à leurs activités, tout en donnant confiance aux entreprises pour qu'elles s'approvisionnent de manière responsable dans les zones à haut risque.



À LIRE

- Revue 2023 de notre Comité de Gouvernance
- Renforcement des capacités à Goma, RDC
- Promouvoir la transparence
- Soutenir une gouvernance minière responsable et inclusive
- Évaluation indépendante de l'alignement de l'ITSCI selon la méthodologie de l'OCDE - principaux points
- Gestion des données et de la traçabilité
- Whistleblowing



Kumbuka Afrika

Nouveau partenaire d'implémentation ITSCI sur le terrain

Après plus de 10 ans de progrès fructueux, notre partenaire de mise en œuvre sur le terrain, Pact, et ITSCI ont estimé que les équipes de gestion locales avaient la capacité et l'expertise nécessaires pour diriger et mener à bien la mise en œuvre d'ITSCI sur le terrain. Poursuivant l'objectif de renforcer l'appropriation locale, tout le personnel de Pact travaillant sur l'ITSCI dans la région a été transféré à une organisation locale à but non lucratif par le biais d'un processus de localisation.

La localisation est considérée comme une bonne pratique dans la communauté internationale du développement. Elle tire parti de la compréhension et de la connaissance du contexte local par les équipes de terrain et s'appuie sur les relations de confiance qu'elles ont développées au fil des ans avec de multiples parties prenantes, notamment les gouvernements, les entreprises et les communautés.

L'ITSCI et Pact ont travaillé ensemble pour faciliter la transition. À partir d'octobre 2023, les activités du programme ITSCI dans la région des Grands Lacs ont commencé à être gérées par l'organisation à but non lucratif « Kumbuka Afrika », sous la direction de M. Yves Bawa qui, en tant que directeur national de Pact pour la RDC, le Burundi et le Rwanda, a mis en œuvre l'ITSCI au cours des 10 dernières années. Toutes les équipes de gestion de l'ITSCI sur le terrain ont également transitionné vers Kumbuka Afrika dans le cadre d'un processus transparent.

Kumbuka Afrika a continué à travailler en coopération avec les gouvernements nationaux de la région, qui ont exprimé leur soutien et leur collaboration continue pour l'avenir.

2023 en chiffres

2,740
nombre de
mines ITSCI



58
mines ajoutées au
programme en 2023

~90,500
mineurs



8,433
visites par
l'équipe ITSCI



~740,000
étiquettes
utilisées



23,436
tonnage exporté
en tonnes



1,763
incidents
enregistrés



55
incidents enregistrés par
le biais du whistleblowing

2,017
émissions de radio faisant la
promotion du whistleblowing sur
29
radios
communautaires



988
sessions de
formations
16,432
bénéficiaires



58
comités
plurilatéraux
(CLS, CPP) en RDC
16
District Mining
Task Forces
(DMTF) au Rwanda

Avant-Propos du Comité de Gouvernance

Alors que nous nous tournons vers 2023, nous sommes fiers de la résilience des équipes d'ITSCI et de l'engagement de nos membres à maintenir et à améliorer la mise en œuvre. Travailler dans des zones affectées par des conflits et à haut risque (CAHRA) s'accompagne de défis nombreux et extrêmes, mais ITSCI poursuit ses efforts pour faciliter le devoir de diligence dans un paysage complexe. En juin 2023, **une deuxième évaluation indépendante de l'alignement du programme ITSCI a conclu que ITSCI est "entièrement aligné" sur les lignes directrices de l'OCDE par rapport au devoir de diligence pour les chaînes d'approvisionnement responsables des minerais provenant de zones à haut risque.** Ce résultat est le fruit des améliorations continues et progressives apportées par le programme au cours des dernières années, en s'appuyant sur le statut des opérations précédemment évaluées lors de la première évaluation de l'alignement de l'OCDE en 2018.

Défis dont l'impact s'étend du niveau local au niveau mondial en passant par le niveau national

Le contexte sécuritaire dans une zone active ou post-conflit reste extrêmement fragile, avec la présence continue de groupes armés non étatiques. En 2023, le Comité de gouvernance est resté très attentif à l'évolution de la sécurité dans la région des Grands Lacs, en discutant régulièrement avec la direction du programme ITSCI. Une attention particulière était liée aux activités du groupe armé non étatique M23 dans le territoire de Masisi, province du Nord-Kivu RDC, qui a conduit à la suspension des activités ITSCI dans le territoire une première fois entre mars et mai, et une seconde fois à partir de décembre. Cette situation illustre certains des principaux défis auxquels le programme est actuellement confronté, à la lumière des multiples dynamiques sécuritaires, politiques et socio-économiques sur le terrain. À cet égard, le maintien de la sécurité de nos équipes de terrain reste une condition préalable absolue pour les activités sur le terrain. Simultanément, la situation sécuritaire et la suspension des activités ont entraîné une augmentation des risques dans les chaînes d'approvisionnement en minerais, en particulier la fraude minière au Nord-Kivu et dans les régions voisines. En conséquence, le comité de gouvernance a soutenu, dans la mesure du possible, des mesures d'atténuation visant à éviter le désengagement tout en maintenant et en encourageant l'engagement avec les parties prenantes locales, provinciales et nationales, ce qui est essentiel pour faire progresser la bonne gouvernance dans l'exploitation minière 3T au sein des zones à haut risque.

Une approche du devoir de diligence basée sur le risque

Nous avons encouragé la direction et les équipes de terrain ITSCI à redoubler d'efforts pour impliquer toutes les parties prenantes locales, y compris les entreprises, dans l'évaluation des incidents et les plans de gestion des risques, en utilisant une approche basée sur les risques. Nous apprécions notre partenariat avec les agences gouvernementales, notre engagement avec les

opérateurs miniers et notre approche participative avec la société civile et les parties prenantes des communautés, qui ont joué un rôle déterminant dans l'obtention de résultats positifs. Il s'agit par exemple d'actions menées par des fonctionnaires de haut rang en RDC, ainsi que de missions conjointes visant à répondre aux préoccupations en matière de sécurité et à évaluer pleinement les activités et la sécurité sur les sites miniers du Nord-Kivu en raison de l'évolution rapide du contexte, ce qui accroît la transparence grâce aux informations de première main fournies par l'équipe sur le terrain et permet aux entreprises de prendre des décisions en connaissance de cause.

Que nous réserve l'avenir ?

ITSCI s'efforce d'adapter et d'améliorer continuellement les activités afin de faciliter l'amélioration progressive et de réaliser notre vision. Afin de renforcer la crédibilité du programme et de promouvoir les meilleures pratiques, nous nous engageons à réaliser des évaluations d'alignement indépendantes au moins tous les cinq ans par un évaluateur tiers crédible, qualifié et indépendant. À cet égard, nous restons également engagés avec le RMI pour discuter et trouver une solution à la question de la reconnaissance d'ITSCI par le RMI. Et tandis que le programme continue de se développer, nous continuons à améliorer nos systèmes, en particulier en ce qui concerne la collecte électronique des données.

Merci

Nous sommes reconnaissants à tous les membres d'ITSCI, y compris nos employés dévoués et nos précieux partenaires, pour leur soutien et leur engagement à l'égard de notre mission commune. Ensemble, nous continuons à relever de nombreux défis, en travaillant en étroite collaboration avec nos partenaires gouvernementaux et les parties prenantes de la région des Grands Lacs afin d'atténuer les risques et de réaliser des progrès. Merci à chacun des membres de la famille ITSCI pour leurs contributions inestimables.

Kay Nimmo, International Tin Association(ITA)

Ian Margerison, Tantalum Niobium International Study Center(T.I.C.)

Renforcement des compétences à Goma, RDC

Nous nous engageons à assurer une formation continue, ce qui est essentiel pour que les équipes de terrain restent au fait du programme, de nos normes et de nos procédures, et pour leur permettre de conserver leur capacité d'adaptation dans leur rôle. Travailler dans des zones touchées par des conflits et à haut risque comporte de nombreux défis, mais ITSCI continue d'œuvrer pour obtenir des améliorations importantes dans un paysage complexe. Les sessions de formation renforcent les connaissances existantes, garantissent que les équipes restent compétentes et au fait des meilleures pratiques.



Cette approche d'apprentissage continu favorise un climat de confiance, améliore l'efficacité et renforce les compétences relatives à la résolution de problèmes, ce qui permet d'obtenir de meilleurs résultats dans des environnements prônes aux changements rapides.

En juin 2023, les équipes de terrain ITSCI de toutes les provinces de la République démocratique du Congo (RDC) où ITSCI opère se sont réunies à Goma, capitale provinciale de la province du Nord-Kivu, pour une semaine de renforcement des compétences et de formation.

Les agents de terrain sont généralement le visage d'ITSCI lorsqu'il s'agit d'entrer en contact avec les mineurs et les exportateurs locaux, de faciliter la collecte de données et la distribution de matériel de traçabilité, y compris les étiquettes et les logbooks. Dans le cadre de leur rôle, ils suivent les activités minières dans leur zone de déploiement, collectent, vérifient et évaluent les informations sur les risques, dialoguent avec les autorités locales, les autorités traditionnelles, les différents services de l'État (en charge de l'exploitation minière et autres), les forces de sécurité, les exploitants miniers et les représentants de la société civile, facilitent les discussions lors des réunions des comités multipartites et mènent des actions de renforcement des compétences et de sensibilisation auprès des parties prenantes locales.

La semaine de formation a été un événement important pour le renforcement des capacités et l'amélioration de l'expertise de l'équipe sur divers sujets liés aux pratiques minières responsables et au commerce des minéraux. Elle a également été l'occasion de familiariser les équipes de terrain avec le nouveau modèle de référence des mines d'ITSCI, qui a été développé pour mieux se conformer aux risques de l'annexe II de l'OCDE et qui comprend, le cas échéant, des références claires aux incidents rapportés par ITSCI, permettant ainsi aux fonderies membres d'ITSCI d'améliorer le bilan et l'évaluation des risques de l'annexe II.

Les responsables de projet d'ITSCI ont fait le point sur les activités du programme dans chacune de leurs provinces respectives en RDC, et les équipes ont pu partager la manière dont certains défis ont été relevés, apprendre les uns des autres et voir si les développements positifs pouvaient être reproduits dans d'autres régions. En outre, l'équipe de terrain a examiné la manière dont les incidents sont classés et signalés afin de faciliter la communication avec les entreprises et de favoriser leur résolution. Le responsable des rapports d'ITSCI pour le Rwanda a expliqué le processus lié à l'élaboration de la liste du devoir de diligence utilisée au Rwanda, un outil destiné à aider les acheteurs de minéraux à signaler la nécessité éventuelle d'une évaluation plus approfondie des quantités produites pour leur évaluation des risques. La liste du devoir de diligence, actuellement mise en œuvre au Rwanda, sera également étendue à la RDC.

Mickaël Daudin, directeur du programme ITSCI, a parlé des avancées récentes du programme, en soulignant les contributions significatives des équipes de terrain. Une évaluation approfondie de la distribution du matériel de l'ITSCI et des processus de collecte de données a été réalisée, en discutant des défis rencontrés sur le terrain et en réfléchissant à des solutions potentielles.

Diverses activités ont également été intégrées, telles que des activités brise-glace et des sessions en petits groupes, afin de favoriser le développement de l'esprit d'équipe parmi les participants !

Promouvoir la transparence des minerais 3T

L'échange d'informations vérifiées et crédibles sur la chaîne d'approvisionnement est fondamental pour le programme. Depuis sa création, ITSCI promeut la transparence à la fois dans le programme et dans les informations liées au devoir de diligence pour les minerais 3T, reconnaissant la confidentialité des échanges et encourageant la poursuite de l'approvisionnement auprès de zones touchées par un conflit ou à haut risque.

Depuis notre première évaluation indépendante de l'alignement en 2018, le secrétariat d'ITSCI s'est efforcé d'améliorer ses communications tant avec ses membres qu'avec le public. Les améliorations comprennent :

Informations publiques

- **Des rapports annuels** présentant les principales activités d'ITSCI et les améliorations apportées au programme sont publiées sur notre site web et diffusées sous la forme de bulletins d'information.
- **Un groupe international de parties prenantes** a été créé pour promouvoir un dialogue constructif, fournir des mises à jour et partager des idées ou des suggestions avec des parties prenantes d'organisations internationales, de gouvernements, d'ONG et d'universités.
- **Fournir des mises à jour fréquentes** depuis le terrain afin d'accroître la transparence et la sensibilisation aux activités d'ITSCI par l'intermédiaire de nos sites web, ainsi que de bulletins d'information et de rapports sur les formations sur le terrain et les réunions des parties prenantes locales.

Informations membres

- **Appels de bienvenue** aux nouveaux candidats lors de leur adhésion à ITSCI, fournissant une vue d'ensemble d'ITSCI, du processus de candidature et des documents requis, ainsi que des éléments de formation expliquant quels sont les systèmes de gestion d'entreprise attendus, conformément aux lignes directrices de l'OCDE.
- **Amélioration du système d'alerte** en cas d'incident conçu pour accélérer la communication d'informations vérifiées, permettant aux membres d'évaluer rapidement les risques.



ITSCI est entièrement conforme au Guide OCDE

Améliorations depuis 2019

"La vision d'ITSCI est que l'approvisionnement responsable en minerais 3T auprès des zones à haut risque diminue le risque de désengagement infondé des entreprises. Soutenir les entreprises et promouvoir les meilleures pratiques en matière de devoir de diligence et l'amélioration de la gouvernance par le biais d'un schéma industriel permet non seulement de réduire les risques d'abus graves, mais aussi de créer des opportunités de développement économique et social dans les pays d'extraction, tout en contribuant à la formalisation du secteur minier.

Notre investissement continu dans les équipes de terrain, l'amélioration des systèmes et l'adoption de nouvelles technologies souligne notre engagement en faveur de chaînes d'approvisionnement responsables et de pratiques durables.

Les résultats de cette deuxième évaluation indépendante de l'alignement démontrent que nous continuons à faire des progrès significatifs et que la facilitation d'un devoir de diligence efficace conduit à un changement durable, à long terme et à grande échelle."

Mickaël Daudin, responsable du programme ITSCI



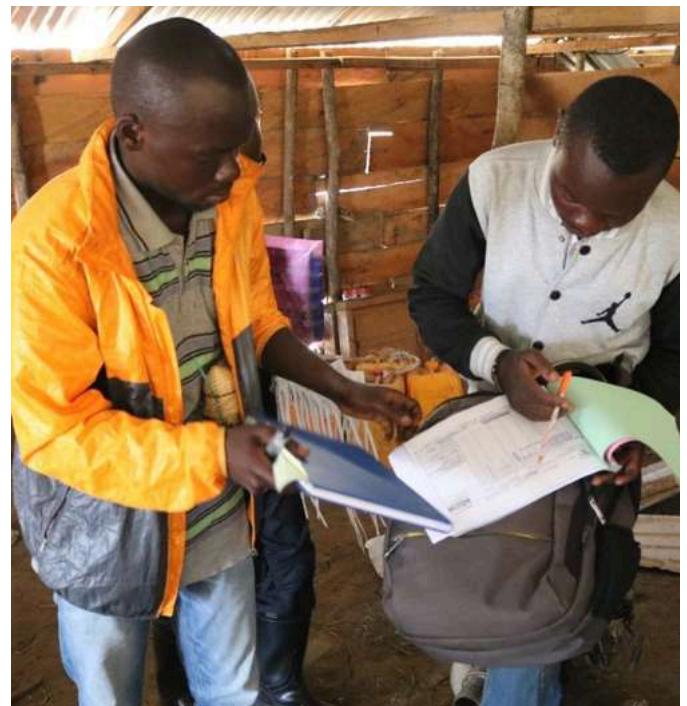
TÉLÉCHARGEZ LE RAPPORT COMPLET SUR [NOTRE SITE](#).

AMÉLIORATION DE L'ATTÉNUATION DES RISQUES, L'UN DES PRINCIPAUX ATOUTS DU PROGRAMME

Les activités de l'ITSCI sont menées en partenariat avec les gouvernements et en coopération avec des partenaires locaux, notamment des ONG et des OSC. Pour soutenir la gestion des risques, nous facilitons la mise en place de comités multipartites présidés par le gouvernement et comprenant la société civile et les opérateurs miniers. Ce partenariat avec les gouvernements et les services de l'État est essentiel pour favoriser la responsabilisation et obtenir des améliorations durables à grande échelle. Voici quelques exemples d'améliorations apportées au cours des cinq dernières années :

EN RDC

- Les comités locaux et provinciaux - appelés respectivement "CLS" et "CPP" - sont composés de coopératives minières, d'autorités locales, de services de l'État et de forces de sécurité, de négociants (commerçants locaux), d'entreprises et de groupes de la société civile.
- De 2019 à 2022, le nombre de CLS mis en place ou facilités par l'ITSCI a considérablement augmenté à travers la RDC : de 35 comités au début de 2019 à 58 à la fin de 2023.
- Dans la province du Sud-Kivu, plusieurs CLS ont été mis en place par ITSCI en 2022 suite à l'expansion des activités du programme à de nouvelles zones. Un CLS a été mis en place dans la zone frontalière entre le territoire de Shabunda (Sud-Kivu) et le territoire de Punia (Maniema), avec des réunions se déroulant alternativement dans chaque province et des membres du CLS des deux côtés qui assistent et partagent des informations, contribuant à mieux atténuer les risques tels que la fraude minière entre les deux provinces.
- Dans la province du Maniema, l'ITSCI a fourni des conseils au gouverneur du Maniema et aux parties prenantes provinciales afin d'élaborer un décret établissant un lien formel entre les comités locaux et provinciaux, y compris les obligations en matière de rapports, afin de mieux examiner les activités et de discuter des actions possibles nécessaires au niveau provincial pour aider à atténuer les risques à l'échelle locale.



ITSCI est entièrement conforme au Guide OCDE

Améliorations depuis 2019

AMÉLIORATION DE L'ATTÉNUATION DES RISQUES, L'UN DES PRINCIPAUX ATOUTS DU PROGRAMME

AU RWANDA

- En 2019, l'ITSCI a commencé à plaider en faveur de la création de groupes de travail sur l'exploitation minière au niveau du district (DMTF) dans le pays, en raison de leur rôle crucial dans la gestion des risques. Les DMTF étaient d'abord composées de services de l'État, mais suite aux recommandations et au soutien de l'ITSCI, elles se sont ensuite élargies pour inclure des OSC locales, répondant ainsi à la définition de l'OCDE d'un groupe multipartite.
- Les DMTF sont le fruit d'un effort conjoint de la RMB, de l'ITSCI, des autorités locales et des forces de sécurité, qui abordent des sujets liés à l'exploitation minière, par exemple l'exploitation minière informelle. En fin 2023, 16 districts ont mis en place des DMTF. La RMB a envoyé une lettre officielle à tous les districts pour leur demander de constituer les DMTF et a nommé un fonctionnaire pour superviser la création des forces dans tous les districts.
- L'ITSCI a mis en place un cadre pour les visites conjointes ITSCI-RMB sur les sites miniers afin de permettre un contrôle efficace des activités et une atténuation et un suivi conjoints des incidents. L'ITSCI et la RMB examinent et planifient les visites conjointes tous les mois. Les rapports de visites conjointes sont partagés avec les sociétés minières après ces visites, avec des recommandations sur la manière d'améliorer les activités.



AU BURUNDI



- En 2022, le déploiement de la collecte électronique de données minérales 3T couvrant tous les niveaux (mine, traitement et exportation) et tous les sites miniers et entreprises à travers le pays par le biais d'une application mobile ITSCI a amélioré la collecte de données, a permis un accès rapide aux données et a réduit les erreurs d'enregistrement d'incidents au Burundi (voir plus page 10).
- ITSCI a facilité la mise en place d'un comité directeur national sur le programme, les normes et les procédures d'ITSCI et a également apporté son soutien à la rédaction des règles et procédures du comité.

[TÉLÉCHARGEZ LE RAPPORT COMPLET SUR NOTRE SITE.](#)

AMÉLIORATIONS DANS LA FOURNITURE DE FORMATIONS ET D'OUTILS



AVEC LES GOUVERNEMENTS

- En RDC, l'ITSCI s'est engagé avec les services de l'Etat dans les provinces du Maniema, du Nord-Kivu et du Sud-Kivu pour soutenir la mise en place d'un processus de transport interprovincial de minerais entre les trois provinces, afin de faciliter le commerce de minerais d'une province à l'autre. L'ITSCI a adapté les procédures de traçabilité basées sur ce contexte de minéraux transférés d'une province à l'autre pour une exportation ultérieure et un guide a été développé pour les exportateurs afin de comprendre le décret et les vérifications à effectuer.
- Une approche de formation des formateurs a été développée et mise en œuvre avec SAEMAPE et les dirigeants de Divimines dans les provinces du Haut-Lomami et du Haut-Katanga, en RDC. Pour permettre aux formateurs sélectionnés au sein de SAEMAPE et de Divimines d'approfondir leurs connaissances et leurs compétences et de former leurs propres agents, une méthodologie standard a été développée afin de garantir la cohérence du contenu de la formation et des résultats de l'apprentissage, en particulier pour les agents de l'État nouvellement déployés. Cela permet d'approfondir les connaissances et les compétences de ces agents, de promouvoir l'apprentissage continu et de renforcer la mémoire institutionnelle au sein des services de l'État.
- Dans des zones ciblées de la RDC, l'ITSCI a dispensé une formation spécifique aux Forces armées de la RDC (FARDC) sur la diligence raisonnable, les lois nationales, l'évaluation et l'atténuation des risques, dans le cadre du suivi des incidents de niveau 1 à haut risque.
- Au Rwanda, dans le cadre de la formation et du renforcement des capacités des agents de terrain de l'Office rwandais des mines, du pétrole et du gaz (RMB), ITSCI a élaboré, partagé et formé les agents de terrain du RMB à une liste de contrôle pour les visites des sociétés minières et des sites miniers. Cette liste a pour but d'aider les agents de terrain du RMB à évaluer tous les risques sur les sites miniers et à surveiller les activités de manière appropriée.

ITSCI est entièrement conforme au Guide OCDE

Améliorations depuis 2019

AMÉLIORATIONS DANS LA FOURNITURE DE FORMATIONS ET D'OUTILS



AVEC LES ENTREPRISES

- L'ITSCI a élaboré un manuel de formation sur la mise en œuvre pratique des lignes directrices de l'OCDE, en se concentrant sur l'évaluation et l'atténuation des risques. Le manuel a été adapté aux exportateurs locaux de la RDC et distribué lors de multiples sessions de formation dans les provinces de la RDC.
- Dans le cadre de l'évaluation et de l'atténuation des risques, les exportateurs membres sont encouragés à effectuer des visites de terrain auprès de leurs fournisseurs au niveau de la mine. L'ITSCI a fourni un modèle aux exportateurs dans le but d'améliorer leur collecte d'informations et leur évaluation des risques possibles pour leur chaîne d'approvisionnement, en particulier en ce qui concerne la plausibilité et en les encourageant à rédiger des actions de suivi et à faire des recommandations d'amélioration à leurs fournisseurs, sur la base de leurs observations. Le cas échéant, l'ITSCI fait également part de ses commentaires aux entreprises sur la manière d'améliorer leurs rapports.
- L'ITSCI a élaboré et fourni une formation et des conseils aux exportateurs qui passent des contrats avec des prestataires de services de sécurité publics et/ou privés, notamment en ce qui concerne les principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme.



TÉLÉCHARGEZ LE RAPPORT COMPLET SUR [NOTRE SITE](#).

AMÉLIORATIONS DANS LA FOURNITURE DE FORMATIONS ET D'OUTILS

AVEC LES ÉQUIPES DE TERRAIN ITSCI



- Lors de son recrutement, chaque agent de terrain reçoit une formation complète, y compris des outils et des manuels, couvrant les sujets suivants : les lignes directrices de l'OCDE, les lois et normes locales et internationales, les normes de l'ITSCI et tous les processus et procédures de l'ITSCI, en particulier le mécanisme de gestion des incidents de l'ITSCI, les procédures de traçabilité, la gestion des étiquettes et l'engagement des parties prenantes.
- L'ITSCI a élaboré un manuel spécifique pour fournir des orientations sur les principaux types et catégories d'incidents, y compris les risques à prendre en compte, les mesures de suivi à prendre et les recommandations à formuler en fonction du groupe de parties prenantes.
- Les agents de terrain font l'objet d'une rotation régulière, en fonction de considérations liées à la sécurité locale et au contexte politique et social. Dans le cadre de leur rôle, ils font l'objet d'une évaluation régulière de leurs performances et un questionnaire en ligne a également été mis en place pour évaluer et améliorer les connaissances et les compétences des agents de terrain de l'ITSCI en ce qui concerne les procédures de l'ITSCI, la diligence raisonnable et la gestion des risques.

AVEC LES COMITÉS MULTIPARTITES

- L'ITSCI a organisé plusieurs sessions de formation pour les comités CLS et CPP à travers la RDC. La formation s'est concentrée sur le rôle et les responsabilités des comités locaux et provinciaux, sur l'évaluation et l'atténuation des risques, et sur la diligence raisonnable en général. Bien que ces améliorations soient les bienvenues, nous continuons à souligner l'importance d'une formation supplémentaire pour d'autres comités.
- 39 sessions de formation continue des CLS/CPP ont été organisées dans les 7 provinces où ITSCI opère, au profit de plus de 1490 participants. Ces formations comprenaient des études de cas sur les mesures d'atténuation qu'un comité pouvait prendre pour faire face aux risques, renforçant ainsi la responsabilité des membres du comité.



Gestion des données et de la traçabilité

Améliorations depuis 2019

L'ITSCI génère un volume important de données, comme l'illustrent les chiffres suivants :

- Au cours des cinq dernières années, environ 3,5 millions d'étiquettes ont été utilisées à différents stades de la chaîne d'approvisionnement pour enregistrer les minéraux dans la région des Grands Lacs, dont près de 900 000 rien qu'en 2022.
- En moyenne, environ 2 200 tonnes de minéraux 3T sont produites chaque mois dans les mines de l'ITSCI dans la région des Grands Lacs.
- En 2023, 1173 expéditions de minéraux ont été exportées par l'intermédiaire de l'ITSCI vers des fonderies dans 34 pays du monde entier.

Ces exemples montrent que la gestion des données est un élément clé des activités de l'ITSCI. Depuis sa création, l'ITSCI s'est appuyée sur des registres papier pour la traçabilité, ce qui constituait une solution simple et pratique, économique et adaptée à l'objectif visé.

La réalisation la plus importante est le **déploiement de la collecte électronique de données au niveau de la mine, du transformateur et de l'exportateur au Burundi**, qui a permis d'améliorer la précision des données et les délais de transmission. Concrètement, cela signifie:

- Le développement d'une application mobile avec tous les contrôles intégrés en place pour assurer des vérifications et des équilibres appropriés, y compris dans un environnement sans téléphone ni réseau Internet. Cela inclut également les ajustements apportés suite aux premiers commentaires des services de l'État.
- La formation de tous les agents de l'Office Burundais des Mines (OBM) à l'utilisation de la tablette et à l'enregistrement des informations de traçabilité via l'application mobile.
- Un rapport en ligne avec accès donné à l'OBM, y compris une visualisation de la production et de l'exportation. Une formation appropriée a également été dispensée aux dirigeants de l'OBM à cet égard.
- Les reçus électroniques sont envoyés directement aux transformateurs et aux exportateurs pour permettre un partage rapide et transparent des données.



Au niveau du secrétariat, l'ITSCI a investi des ressources importantes :

- Avec la création d'une plateforme numérique et d'une base de données pour améliorer les processus et pour développer, améliorer et automatiser l'évaluation des données. Certaines informations sont désormais directement saisies dans la plateforme par les responsables des données de l'ITSCI dans les régions, ce qui permet de réduire la duplication des tâches et d'accroître l'efficacité.
- Depuis 2020, la saisie des données est dématérialisée, ce qui évite l'impression d'environ 1500 carnets de bord par semaine et accélère la saisie des données.
- Pour la traçabilité, toutes les étiquettes comportaient auparavant 7 chiffres uniques. Cependant, après avoir épuisé toutes les possibilités, nous sommes passés à des numéros à 8 chiffres, ce qui a nécessité des mises à jour du système en ligne pour la validation des nouvelles données.
- Plus récemment, de nouvelles fonctionnalités ont été ajoutées à la plateforme de gestion des données en ligne, telles que la liste de diligence raisonnable, qui permet d'automatiser les rapports électroniques.
- Plusieurs processus de données ont été intégrés dans la plateforme, ce qui a permis de centraliser les informations de la mine à la fonderie et de vérifier plus facilement l'exactitude et la qualité des données. Cela a également permis d'améliorer les contrôles et de repérer les risques éventuels de manière plus automatique, ce qui s'est traduit par l'enregistrement et le suivi des incidents par les équipes locales de l'ITSCI sur le terrain.
- Des ajustements ont été effectués dans la base de données pour traiter les données afin de tenir compte des nouvelles procédures sur le terrain en RDC, avec des transports inter provinciaux de minerais entre le Maniema, le Nord-Kivu et le Sud-Kivu.



Ushimbaji kwa Kanuni, heshima na Haki

Soutenir une gouvernance minière responsable et inclusive

L'année dernière, ITSCI a eu le plaisir de lancer un nouveau projet en RDC, financé par le membre associé : TPV Technology. Ce projet étend le programme ITSCI au-delà des lignes directrices de l'OCDE sur le devoir de diligence, démontrant notre engagement à amplifier la valeur sociale au sein de l'exploitation minière artisanale. Le projet, d'une durée de deux ans, vise à améliorer la sûreté, la sécurité et l'égalité des genres tout en évitant les violations des droits de l'homme dans le secteur de l'exploitation minière artisanale dans les zones suivies par ITSCI dans les provinces du Nord et du Sud-Kivu.

Dans les zones touchées par un conflit ou à haut risque, les risques liés aux droits de l'homme et à la sécurité peuvent résulter d'un manque de connaissance des instruments juridiques, des protections et des responsabilités dans le secteur minier.

En élargissant son empreinte, ITSCI mènera des campagnes de sensibilisation sur le Code minier de la RDC et sur la santé et la sécurité au travail (SST) parmi les communautés minières dans le territoire de Masisi, dans la province du Nord-Kivu, et dans le territoire de Kalehe, dans la province du Sud-Kivu. La sélection stratégique de ces zones est importante, car elle assure la continuité de nos activités, en tirant parti des relations existantes avec les autorités territoriales et provinciales, tout en abordant les problèmes prévalant dans la zone frontalière entre le Nord et le Sud-Kivu. Cette composante du projet comprend la mise en place de comités SST multipartites sur plusieurs sites miniers afin d'évaluer et d'atténuer les risques d'accidents ou d'éviter qu'ils ne se produisent.

Notre objectif s'est étendu pour promouvoir les droits et la représentation des femmes en organisant des sessions de sensibilisation avec des acteurs miniers sélectionnés sur les sujets suivants : la représentation des femmes dans l'industrie minière, les risques liés à la violence sexuelle et sexiste, les droits des femmes dans l'industrie minière, les préjugés sexistes, l'égalité des genres, l'autonomisation et la contribution des femmes travaillant dans l'industrie minière, ainsi que la bonne gouvernance. Une fois sensibilisés, ces "champions" pourront à leur tour diffuser des messages et des informations de base à leurs pairs dans les zones minières.

Une autre composante du projet souligne notre engagement en faveur de l'inclusion par l'évaluation et l'étude des groupes marginalisés et des personnes vivant avec un handicap dans le secteur minier.

Notre collaboration avec TPV Technology marque une étape décisive vers notre vision d'une chaîne d'approvisionnement en minerais responsable. Nous nous engageons non seulement à respecter les normes de l'industrie, mais aussi à les dépasser, en créant un changement significatif et en laissant un impact durable.



"Nous sommes enthousiastes et convaincus qu'en tant que partenaires de la chaîne d'approvisionnement, nous pouvons contribuer à une meilleure gouvernance, au renforcement des droits de l'homme et à l'amélioration de la stabilité. ITSCI dispose du réseau et de l'expérience nécessaires pour mieux faire connaître le nouveau code minier de la RDC, mais aussi pour dispenser la formation nécessaire en matière de santé et de sécurité au travail. Les nouvelles activités, y compris le soutien aux exploitations minières et minérales appartenant à des femmes, la sensibilisation au genre, ainsi que la recherche sur les handicaps, conduiront à une main-d'œuvre plus inclusive, avec des frontières plus sûres et de meilleurs rendements"

Stefan van Sabben, directeur mondial de la RSE et du développement durable chez TPV Technology

EXTENSION DES ACTIVITÉS À TSHOPO EN RDC

En octobre 2023, nous avons eu le plaisir d'étendre nos activités à la province de la Tshopo, marquant ainsi la présence du programme dans une huitième province de la RDC. Cette expansion a été rendue possible grâce à un protocole d'accord signé entre les provinces de la Tshopo et du Maniema, qui permet aux minéraux produits dans les mines de la Tshopo d'être transférés dans la province du Maniema pour le commerce et l'exportation.

Cet accord a nécessité une série d'étapes et d'engagements approfondis entre les deux provinces, que l'ITSCI a contribué à faciliter. Dans un premier temps, nous nous sommes engagés auprès du



gouverneur de la province et du ministre des mines de la Tshopo pour les sensibiliser au programme ITSCI, à notre approche, aux lignes directrices de l'OCDE, aux pratiques de diligence raisonnable et à la traçabilité des minerais. Compte tenu de l'absence actuelle d'exportateurs de 3T dans la province de Tshopo, ces discussions ont été particulièrement importantes pour trouver des solutions aux problèmes logistiques et assurer la mise en place de procédures.

Les visites d'évaluation et les rapports de l'équipe de terrain de l'ITSCI ont fait partie intégrante du processus afin d'évaluer la situation, la logistique, les parties prenantes et les risques potentiels, avant d'étendre l'ITSCI à cette nouvelle région. D'octobre à décembre 2023, plus de 14 visites sur le terrain ont été effectuées par le personnel de l'ITSCI et 7 sessions de sensibilisation et de formation au renforcement des capacités ont été menées.

L'impact positif de notre programme whistleblowing en RDC

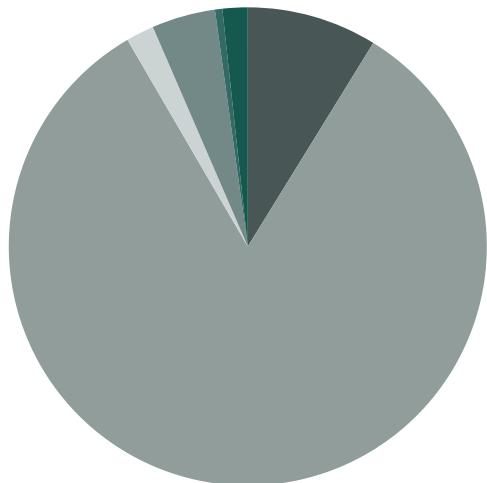
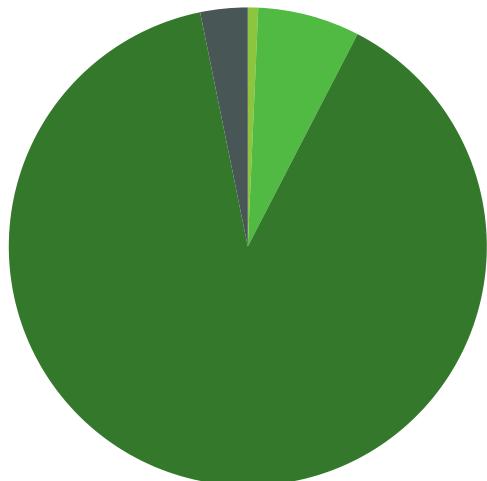
Depuis 2019, le programme de dénonciation de l'ITSCI s'associe à des radios communautaires locales qui diffusent plusieurs fois par semaine, en français et en swahili, des messages de sensibilisation à la diligence raisonnable et des publicités sur la manière de signaler les risques dans les zones minières de manière anonyme et gratuite. À la fin de l'année 2023, la campagne radio a été étendue à cinq nouvelles radios communautaires, dont trois dans la province de Tshopo où l'ITSCI a étendu ses activités.

Le projet continue de réussir à sensibiliser, à susciter le dialogue et à encourager l'action dans les communautés minières artisanales. Des réactions positives ont été recueillies auprès des radios communautaires sur les campagnes, et en particulier sur la question du travail des enfants dans l'industrie minière. Dans la province du Maniema, par exemple, les autorités locales ont utilisé la campagne pour informer la communauté de Lubutu sur l'exploitation minière artisanale et pour sensibiliser les parents aux risques associés au travail des enfants dans les mines. Les auditeurs ont déclaré que la campagne était bénéfique et ont encouragé la station de radio à "rediffuser sans limites".

De même, au Nord-Kivu, les mineurs artisiaux et les membres d'une coopérative minière ont annoncé qu'ils n'autoriseraient plus les enfants à travailler dans les mines. Toujours au Nord-Kivu, dans le territoire de Walikale, les stations de radio prévoient d'organiser des forums communautaires où les habitants pourront parler de l'exploitation minière artisanale, du travail des enfants et des risques.

Dans la province de Tshopo, malgré les défis logistiques posés par la couverture limitée du réseau téléphonique, les communautés ont déclaré avoir éduqué les enfants sur les dangers de l'exploitation minière et les avoir encouragés à aller à l'école.

Rapport financier de l'année 2023



| FINANCEMENT | US\$ | % |
|---|-------------------|------------|
| Cotisations des membres en aval | 55,559 | 0.7 |
| Cotisations des membres en amont | 574,559 | 6.9 |
| Redevance minière en amont | 7,480,371 | 89.3 |
| Paiements directs en amont | 0 | 0 |
| Dons/autres | 266,056 | 3.2 |
| Donateur, implémentation de terrain | 0 | 0 |
| TOTAL | 8,376,545 | 100 |
| Sous-total via ITA | 8,376,545 | 100 |
| EXPENSES | US\$ | % |
| Traçabilité et données | 889,124 | 8.8 |
| Implémentation de terrain | 8,377,485 | 82.8 |
| Implémentation de terrain, donateur | 0 | 0 |
| Évaluation indépendante | 194,428 | 1.9 |
| Secrétariat | 435,353 | 4.3 |
| Comité de gouvernance | 48,069 | 0.5 |
| W/blowing et Médiation | 175,701 | 1.7 |
| TOTAL | 10,120,161 | 100 |
| Sous-total via ITA | 10,120,161 | 100 |
| Fonds de réserve de 2 mois | 1,460,000 | |
| 2023 créances irrécouvrables passées en pertes et profits | 51,257 | |
| 2023 perte annuelle | -1,743,616 | |
| Solde du Programme en cours | 66,484 | |

Notes :

Le financement en amont provenant des prélèvements et des redevances représentait 96,2 % du financement total. Depuis 2016 et 2019 respectivement, le taux de prélèvement pour chaque wolframite et coltan a été harmonisé dans la région.

"Dons/autres" comprend une contribution d'une entreprise en aval pour soutenir les activités de dénonciation d'incidents.

Un montant de 51 000 USD a été passé par pertes et profits. Le programme dispose actuellement d'une réserve équivalente à deux mois de fonds de réserve pour la mise en œuvre sur le terrain pour les besoins d'urgence ou en cas de plans de clôture du programme.

Financement :

L'ITSCI a fonctionné à grande échelle sans aucun fonds de donateurs depuis janvier 2017. Le programme est exploité à prix coûtant par des associations à but non lucratif et tous les revenus sont conservés en fiducie pour être utilisés exclusivement pour les activités ITSCI. Depuis notre création en 2010, nous avons amélioré la diligence raisonnable et aidé les entreprises, le gouvernement et la société civile à comprendre et à atténuer les risques, conformément aux lignes directrices de l'OCDE sur la diligence raisonnable. Nous continuons à impliquer les entreprises en aval et à encourager leur soutien financier au programme.

Déclaration des commissaires aux comptes

AFI183/1331466/HT

7 May 2024



WHOM IT MAY CONCERN

ITSCI PROGRAMME ACCOUNTING – INTERNATIONAL TIN ASSOCIATION LIMITED

Rayner Essex LLP are the statutory auditors of International Tin Association Limited, the company which is the Secretariat of the ITSCI Programme. We confirm that income, expenditure and the reserve fund related to the ITSCI Programme is recorded separately within the International Tin Association Limited accounting systems and included within our audit of the financial statements of International Tin Association Limited for the year to 31 December 2023. We also confirm that separate bank accounts are held exclusively for the ITSCI Programme and in September 2016 a formal declaration of trust was established over the funds to confirm use only for purposes stated in the ITSCI Membership Agreement. Our audit was conducted in accordance with International Standards on Auditing (UK and Ireland).

In accordance with our invariable practice this information is given strictly without responsibility on the part of the writer or the firm and we cannot be held responsible for any financial liability under any circumstances.

Yours faithfully

A handwritten signature in black ink that reads 'Rayner Essex LLP'.

RAYNER ESSEX LLP



LONDON OFFICE
Tavistock House South
Tavistock Square, London WC1H 9LG
t: 020 7388 2641

PARTNERSHIP MEMBERS
Antony Federer FCA FCCA CF
Neil Heyes FCA Darren Hill
FCA
Simon Essex FCA
Patricia Strods
Lucy Ghawss FCA

Mark Moore CTA
Laith Al-Hilfi FCCA

CONSULTANTS
Timothy Sansom FCA CF
Stephen Jacobs FCA



www.itsci.org

Unit 3, Curo Park Frogmore St. Albans Hertfordshire AL2 2DD UK

2024 International Tin Association Ltd, on behalf of the iTSCi Programme.